Recrutement enseignant·e temporaire - M1 Management des Organisations Sanitaires, Médico-sociales et Sociales – Université catholique de Lille

L'équipe pédagogique du Master Management des Organisations Sanitaires, Médico-sociales et Sociales est à la recherche d'enseignants en vacation pour pourvoir un cours en **Master 1** Master Management des Organisations Sanitaires, Médico-sociales et Sociales :

**- Politiques françaises et européennes d’aide et d’action sociale (20h, format CM, S1)**

*Ce cours propose une introduction aux politiques sociales françaises et européennes. Il s’agit de donner des éléments de compréhension et d’analyse à la fois des politiques menées par la France et l’Union européenne dans le domaine social et des effets de la construction européenne sur les acteurs, locaux et nationaux, impliqués dans les politiques sociales.*

|  |  |
| --- | --- |
| Université | Université catholique de Lille |
| Faculté et/ou département | Master Management des Organisations Sanitaires, Médico-sociales et Sociales |
| Liste des tâches et enseignements à pourvoir (titre, niveau, descriptif) | Préparation du cours, enseignement, correction du contrôle continu et/ou de l’examen final (l’enseignant.e détermine lui-même les modalités d’évaluation de l’enseignement). |
| Nombre d’heures, répartition | 20h en présentiel au S1 (séances de 4h, 3h ou 2h selon les souhaits de l’enseignant.e) |
| Flexibilité des horaires dans l’établissement | Oui |
| Remboursement des frais de transport (est obligatoire\*): | Remboursement des abonnements à hauteur de 75%, au prorata du temps de présence. |
| Niveau de rémunération\* | Niveau Master : 50,93€ bruts par heure  Niveau Doctorat : 61,84€ bruts par heure  HDR : 72,75€ bruts par heure |
| Modalités de rémunération :  *(À compter de septembre 2022 la mensualisation est légalement obligatoire (art. 11 de la LPR): toute disposition contraire rendra l’annonce illégale et donnera lieu à un signalement par le bureau de l’ANCMSP)*    - Mensualisation de la rémunération  - Si non, rémunération prévue dans le mois suivant la dernière vacation  - Si non, délai de paiement : | Rémunération mensualisée : de septembre à décembre (pour le semestre d’automne) et de janvier à juillet (pour le semestre de printemps). |
| Nombre moyen d’étudiant·e·s | 20-25 étudiants par groupes |
| Prise en charge des charges d'enseignement annexes (corrections de copies et surveillances d'examens en plus du contrôle continu pendant les TD)\* | N/A |
| Nombre de copies à corriger dans le cadre de TDs | N/A |
| Nombre de copies à corriger dans le cadre de CMs | L’enseignant.e détermine les modalités d’évaluation et corrige en fonction (si évaluation orale pas de correction de copies ; si évaluation écrite, correction des copies des étudiant.es) |
| Présence de matériel (précisez lequel) | Vidéoprojecteur (avec son), tableau, imprimante. |
| Contact et procédure pour postuler | Envoyer votre CV à  [aurore.loretti@univ-catholille.fr](mailto:aurore.loretti@univ-catholille.fr) et [laurence.pisters@univ-catholille.fr](mailto:laurence.pisters@univ-catholille.fr) |